

OBJECTIF GLOBAL

Le projet de *Ceinture Bleue de Biodiversité du Pacifique* (*Pacific Biodiversity Blue Belt*) est un projet mis en œuvre par le Secrétariat du Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE), en partenariat avec l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et bénéficie d'une subvention moyenne BEST 2.0 de la Commission Européenne pour sa mise en œuvre. Il a pour but de soutenir les Pays et Territoires d'Outre Mer (PTOM) du Pacifique (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna et les îles Pitcairn) dans leurs efforts pour atteindre leurs objectifs marins d'Aichi 6, 10 et 11.

Le projet s'insère dans le cadre du « Paysage océanique du Pacifique » et du « Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique » adoptés par l'ensemble des Etats et Territoires Insulaires du Pacifique Sud (ETIP). Le projet cherche par ailleurs à apporter un soutien politique à l'ensemble des ETIP dans la poursuite de leurs objectifs de développement durable dans deux secteurs clefs que sont la gestion intégrée des océans et l'écotourisme.

LE PROJET CEINTURE BLEUE DE BIODIVERSITÉ

- **Territoires concernés :**
Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna et les îles Pitcairn
- **Budget total :**
440 997 € dont subvention BEST 2.0 : 399 897 €
- **Durée :**
Mai 2016 – Novembre 2018
- **Organisation pilote :**
Secrétariat du Programme Régional Océanien pour l'Environnement (PROE)
- **Organisation partenaire :**
Agence Française pour la Biodiversité (AFB)

CONTACTS

Pour plus d'informations : sprep@sprep.org ou www.sprep.org



© saveourspecies.org

ORGANISATIONS PARTENAIRES



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE



WALLIS et FUTUNA
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



PO Box 240, Apia, Samoa
+685 21929
sprep@sprep.org
www.sprep.org

NOTRE VISION :

L'environnement océanique, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Ministère du Tourisme
et de l'Environnement

CEINTURE BLEUE DE BIODIVERSITÉ DU PACIFIQUE



PROE

Programme régional océanien
de l'environnement



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

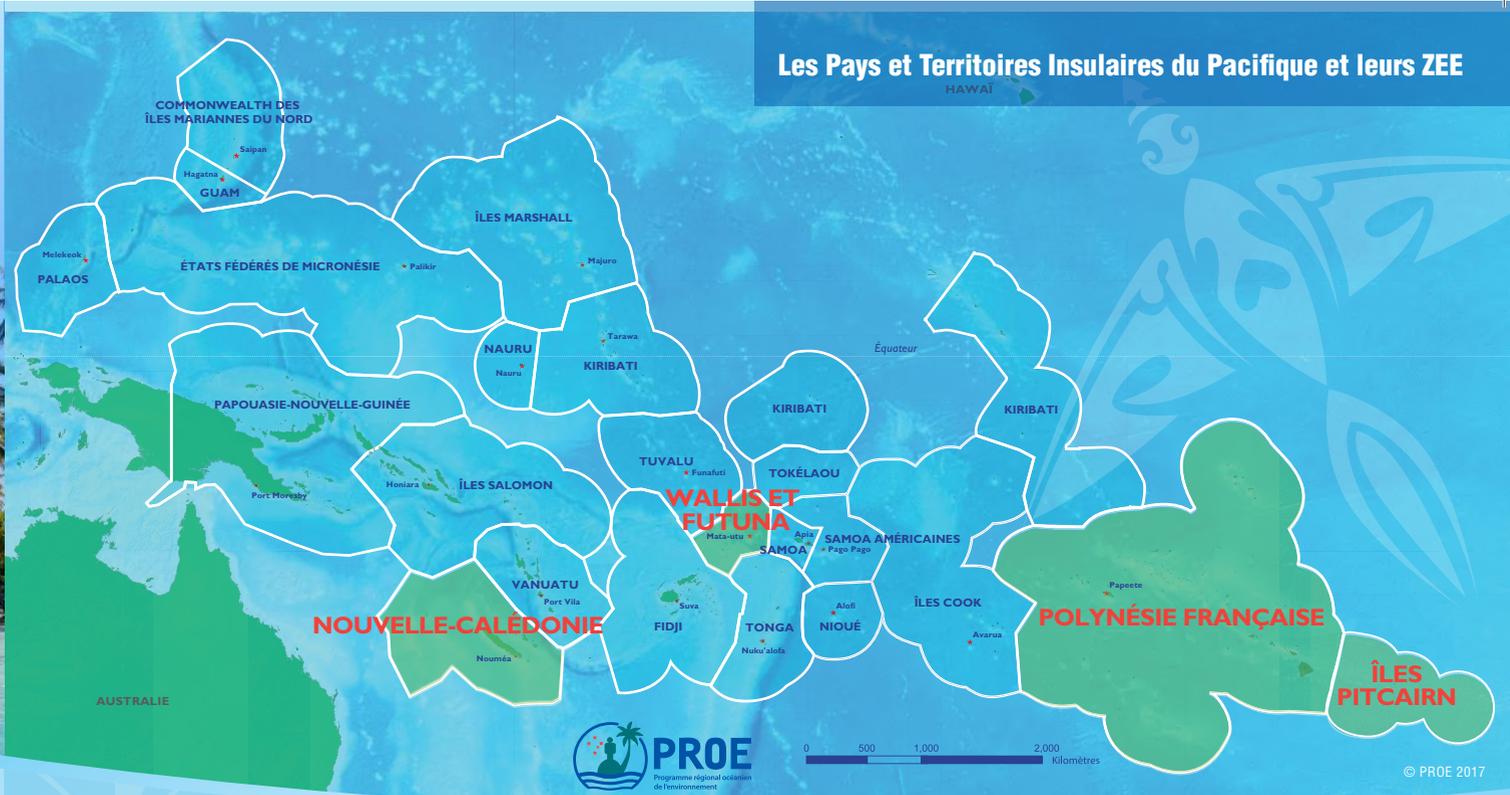
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans la réalisation de leurs objectifs de développement durable, les Pays et Territoires d'Outre Mer (PTOM), à l'instar des autres Petits Etats Insulaires du Pacifique, font face aux défis causés par leur situation géographique : isolation et éloignement, ressources et capacités limitées et grande vulnérabilité aux impacts négatifs du changement climatique et des pressions humaines.



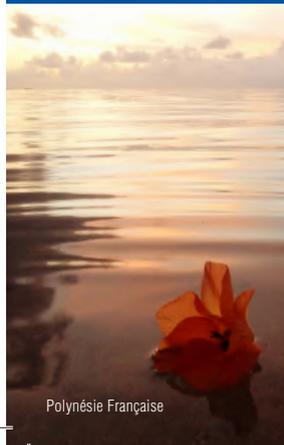
Le projet de *Ceinture Bleue de Biodiversité du Pacifique* soutient des actions concrètes issues d'initiatives locales mises en place par nos partenaires. Il promeut également la coopération régionale afin d'atteindre de plus hauts niveaux de gestion intégrée des océans et de conservation de la biodiversité.

Le projet se développe autour de trois objectifs soulevés par les PTOM :



Les Zones Economiques Exclusives (ZEE) de Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et des îles Pitcairn couvrent rassemblées une surface marine de plus de 7 800 000 km². Celles-ci contiennent des « Zones Clés pour la Biodiversité » (ZCB) d'importance mondiale, due à la diversité, la rareté et la fragilité exceptionnelles de leurs écosystèmes marins et côtiers qui fournissent d'importants services écosystémiques et écotouristiques.

1 Développer des approches stratégiques pour l'établissement et la gestion des Aires Marines Protégées (AMP) :



Renforcement de la conception et de la mise en place d'AMP, à l'aide des outils de Planification Spatiale Marine (PSM) et d'Analyse Stratégique Régionale (ASR), promus à travers des ateliers régionaux et territoriaux.

Le projet a soutenu la réalisation d'un atelier Initiative Océans Durables réalisé à Apia, aux Samoa en 2016. Il participe également au financement de la consultation pour la réalisation du plan de gestion du Parc Naturel de la Mer de Corail en Nouvelle-Calédonie et de la présentation des méthodologies de PSM et ASR aux services environnement de Wallis et Futuna et de la Province des îles.

2 Élaborer des recommandations techniques et méthodologiques pour l'utilisation de technologies de surveillance et de contrôle des ZEE et de leur(s) AMP :



Proposition de solutions concrètes et adaptées en matière de surveillance des zones marines des PTOM du Pacifique Sud.

Le projet de Ceinture Bleue de Biodiversité du Pacifique finance une étude approfondie sur les technologies de surveillance d'aires marines et participe à la réalisation d'un atelier sur les outils de surveillance et de suivi à destination des gestionnaires des zones marines du Pacifique Sud.

3 Développer de bonnes pratiques en écotourisme par la création de sentiers pédagogiques côtiers et sous-marins :



Promotion et développement d'une gestion durable de la biodiversité côtière et marine.

Le projet de Ceinture Bleue de Biodiversité du Pacifique participe à la conception et à la création de sentiers pédagogiques côtiers et sous-marins en Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna.